

2024-016

Département de MAINE-ET-LOIRE
Arrondissement de SAUMUR-SUD
C.C.A.S. DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX
SEANCE DU C.C.A.S. DU 19 NOVEMBRE 2024

Délibération 2024/ 10
TOME 1

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-neuf novembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sabine TOUCHARD, Vice-Présidente, en l'absence de Monsieur Armel FROGER, Président, sur convocation faite par lui, le douze novembre deux mille vingt-quatre.

Présents : Madame TOUCHARD, Madame BATYS,
Madame BOISGARD, Madame VASSEUR
Madame FALLOUX, Madame MILLASSEAU,
Monsieur ROULLOIS, Monsieur BRIAUD, Madame CHANTRON
Madame DEZE, Monsieur VAHE

Excusés : Monsieur FROGER Armel, Président
Madame BRUNET, Madame REVERDY, Madame SXAY
Madame MARTIN
Monsieur MERCK qui a donné pouvoir à Madame TOUCHARD

En exercice : 17
Le quorum est atteint

Etaient Présents : 11

Excusés : 6

Secrétaire de séance : Sabine TOUCHARD

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA BANQUE ALIMENTAIRE

Vu les articles L 1611-4, L 2541-12 et L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association,
Vu l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées,
Considérant que l'activité conduite par l'association ci-dessous indiquées est d'intérêt local,
Vu la délibération 2024/07 en date du 8 avril 2024 portant adoption du budget primitif communal 2024,

Il est proposé d'attribuer et de verser une subvention annuelle à la banque alimentaire d'un montant de 300 euros pour 2024. Les Membres, à l'unanimité, approuvent cette décision.

La dépense sera à prélever au Budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Le secrétaire de séance
Sabine TOUCHARD



Acte rendu exécutoire à la publication
Et transmis en Sous-Préfecture
Le : 26 novembre 2024

Pour Extrait Conforme

Le Président

Accusé de réception en préfecture
049-200082600-20241119-TOME 1-2024-10-DE
Date de réédition : 04/12/2024

